

# LA Semaine JURIDIQUE

La pertinence de la sélection,  
la fiabilité des analyses

## Social

11 AVRIL 2006, HEBDOMADAIRE, N° 15 - ISSN 1774-7503

Directeur scientifique :  
Bernard TEYSSIÉ  
Rédactrice en chef :  
Line TEILLOT

### 1289 ÉGALITÉ DES CHANCES

## Le contrat de travail première embauche

Étude par Patrick MORVAN

### 1290 RÉMUNÉRATION



## La rémunération des inventions de salariés

Pratique sociale par Lucien FLAMENT

### Également cette semaine

- Act.139 **Union européenne** - Les bénéficiaires du droit de circulation et de séjour des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles (Aperçu rapide par Joël CAVALLINI)
- 1291 **Contrat de travail** - Caractérisation du lien de subordination (Cass. crim., 14 févr. 2006, note Catherine PUIGELIER)
- 1292 **Contrat emploi-solidarité** - À propos de la constatation du contrat par écrit (Cass. soc., 22 févr. 2006, note Christophe WILLMANN)
- 1297 **Clause de non-concurrence** - Respect par le salarié d'une clause de non-concurrence illicite (Cass. soc., 22 mars 2006, note Isabelle BEYNEIX)
- 1303 **Loi pour l'égalité des chances** - (L. n° 2006-396, 31 mars 2006)

**LA SEMAINE JURIDIQUE**  
**Juris-Classeur Périodique (JCP)**  
**80<sup>E</sup> ANNÉE**

*Président Directeur Général,*

*Directeur de la publication :*

JUDITH VEZMAR

*Directeur des éditions :*

ALEXANDRE GUÉGAN

*Directeur des rédactions Presse,*

*Directeur de la rédaction :*

GUILLAUME DEROUBAIX

guillaume.deroubaix@lexisnexis.fr

*Directeur scientifique :*

BERNARD TEYSSIÉ

*Professeur à l'Université Paris II,*

*Président honoraire de l'Université*

*Rédactrice en chef :*

LINE TEILLOT (01.45.58.92.04)

line.teillot@lexisnexis.fr

*Rédactrice en chef adjointe :*

CAROLINE SORDET (01.45.58.90.37)

caroline.sordet@lexisnexis.fr

*Éditrices assistantes :*

FLORENCE CREUX-THOMAS (01.45.58.92.42)

florence.creux-thomas@lexisnexis.fr

MATHILDE VIVAS (01.45.58.90.68)

mathilde.vivas@lexisnexis.fr

*Secrétaire d'édition :*

Jean Christophe RAMPNOUX (01.45.58.92.27)

christophe.rampnoux@lexisnexis.fr

*Publicité :*

DIRECTION COMMERCIALE : IM RÉGIE

23, RUE FAIDHERBE - 75011 PARIS

*Directrice de Clientèle : Caroline SPIRE*

TEL : 01 40 24 13 35

FAX : 01 40 24 22 70

c.spire@impub.fr

*Correspondance :*

LEXISNEXIS SA

LA SEMAINE JURIDIQUE (SOCIAL)

141, RUE DE JAVEL

75747 PARIS CEDEX 15

*Relations clients :*

Tél. : 0800 808 809 (appel gratuit)

http://www.lexisnexis.fr

*Abonnement annuel 2006 :*

• FRANCE (MÉTROPOLE) :

282 EUROS TTC

• DOM-TOM ET PAYS ÉTRANGERS :

303,2 EUROS HT

• PRIX DE VENTE AU NUMÉRO :

FRANCE (MÉTROPOLE, FRANCO) : 10 EUROS TTC

DOM-TOM ET PAYS ÉTRANGERS (FRANCO) :

10 EUROS HT

• RELIURES (CONTENANT 6 MOIS) :

FRANCE (MÉTROPOLE) : 20 EUROS TTC

DOM-TOM ET PAYS ÉTRANGERS :

19,59 EUROS HT

LEXISNEXIS SA

SA AU CAPITAL DE 1,584.800 EUROS

552 029 431 RCS PARIS

*Principal associé :*

REED ELSEVIER FRANCE SA

*Siège social :*

141, RUE DE JAVEL, 75747 PARIS CEDEX 15

*Imprimeur :*

ÉVOLUPRINT - SGIT SAS

PARC INDUSTRIEL EURONORD

10, RUE DU PARC - 31150 BRUGUIÈRES

N° Imprimeur : 2952

N° Éditeur : 4046

*Dépôt légal : À PARUTION*

*Commission paritaire : N° 0706 T 86857*

**LE MOT DE LA RÉDACTION**

**L**a sécurité juridique ne serait-elle qu'un slogan ? Que le président de la République, le 31 mars 2006, décide de promulguer la loi pour l'égalité des chances, porteuse du CPE, et demande, dans la foulée, au Gouvernement de « **prendre toutes les dispositions nécessaires pour qu'en pratique aucun contrat [de première embauche] ne puisse être signé** » tant que la loi qu'il vient de promulguer n'a pas été modifiée, ne peut que susciter la perplexité. Que l'auteur de la décision de promulgation prenne l'initiative de demander que la loi sur laquelle il a apposé sa signature soit tenue pour inexistante est quelque peu surprenant. Il n'est pas sûr que l'autorité de la loi sorte renforcée de ce type d'expérimentation constitutionnelle... Il est de surcroît fort probable que des contrats première embauche seront signés avant que ne soit publiée la loi modificative. Demeureront-ils placés sous le seul régime de la première ? Seront-ils rétroactivement modifiés ? Mais modifier, de manière rétroactive, l'équilibre de contrats en cours d'exécution est-il bien convenable (y compris sur le terrain juridique) ?

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

Directeur : Bernard TEYSSIÉ, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Gérard COUTURIER, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) ; Françoise FAVENNEC-HÉRY, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) ; Pierre GUERDER, Doyen de la Deuxième chambre civile de la Cour de cassation, Doyen de la Cour de cassation ; Pierre SARGOS, Président de la Chambre sociale de la Cour de cassation

**COMITÉ DE RÉDACTION**

Bernard BOUBLI, Conseiller Doyen honoraire à la Cour de cassation ; Michel BUY, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille III ; Jean-François CESARO, Professeur à l'Université de Tours ; Danièle CORRIGNAN-CARSIN, Professeur à l'Université de Rennes ; Philippe COURSIER, Maître de Conférences à l'Université de Montpellier I ; Joël GRANGÉ, Avocat, Cabinet Gide, Loyrette et Nouel ; Jean-Yves KERBOURC'H, Maître de Conférences à l'Université de Nantes ; Patrick MORVAN, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) ; Jean-Michel OLIVIER, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) ; Xavier PRÉTOT, Professeur associé à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) ; Anne de RAVARAN, Directeur juridique RH, Groupe Thales ; Gérard VACHET, Professeur à l'Université de Toulon ; Pierre-Yves VERKINDT, Professeur à l'Université de Lille ; Christophe WILLMANN, Professeur à l'Université de Haute-Alsace

**LES AUTEURS DE LA SEMAINE**

**Isabelle Beyneix**, docteur en droit.

**Joël Cavallini**, maître de conférences à l'Université Paris II.

**Lucien Flament**, chargé d'enseignement à l'Université d'Évry.

**Jean-Yves Kerbourc'h**, maître de conférences à l'Université de Nantes.

**Patrick Morvan**, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), où il enseigne le droit du travail et le droit de la protection sociale.

**Catherine Puigelier**, professeur à la faculté des affaires internationales de l'Université du Havre.

**Gérard Vachet**, professeur à l'Université du Sud-Toulon-Var, directeur de l'Institut de droit social.

**Raymonde Vatinet**, professeur à l'Université René Descartes- Paris V, directeur du M2 professionnel « Juriste d'affaires ».

**Pierre-Yves Verkindt**, professeur à l'Université de Lille 2.

**Christophe Willmann**, professeur à l'Université de Haute-Alsace.